



OFFRE DE STAGE

Comment faire du campus cergypontrain un moteur de développement urbain, économique, culturel et humain pour le territoire de l'agglomération ?

Contexte

Cergy-Pontoise est le premier campus de grande couronne parisienne avec **27 000 étudiants, 14 établissements d'enseignement supérieur et 23 laboratoires de recherche académiques**. La Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, consciente que ce grand campus est une grande richesse du territoire, mène une stratégie ambitieuse pour accompagner le développement du campus et encourager les liens du campus avec les entreprises cergypontaine.

Plusieurs **projets** en cours cherchent à capitaliser sur cette richesse du territoire pour valoriser au maximum sa capacité à être un vecteur de développement économique, urbain, culturel et humain pour tous les cergypontrains :

- L'enseignement supérieur est au cœur du **projet de territoire** porté par l'agglomération et le quartier Grand Centre (quartier Cergy Préfecture) en est l'épicentre avec près de 75% des 27 000 étudiants. Or cette centralité fait l'objet d'un **Projet Urbain de Référence du Grand Centre**, voté en 2013, dont l'un des 5 objectifs est de développer le campus cergypontrain à travers la construction de nouveaux bâtiments d'enseignement et de recherche, la création d'espaces de vie étudiante (placette étudiante avec commerces aux Chênes d'or par exemple), une amélioration de l'offre de restauration et de logements étudiants... Pour affiner ce projet, plusieurs études ont été réalisées ou sont en cours.
- Un projet initié par les acteurs de l'enseignement supérieur de l'Université Paris Grand Ouest envisage de créer une **Cité internationale universitaire**, mêlant logements, équipements d'enseignement et espaces naturels, et proposant un nouveau modèle de campus à destination du triptyque étudiants/enseignants-chercheurs/entrepreneurs. En devenant un objet inédit dans le système d'enseignement supérieur français et un outil novateur en termes d'aménagement du territoire, ce projet à caractère expérimental s'articule autour des notions de créativité, d'innovation et d'esprit d'entreprendre.
- Enfin, les **Ateliers Internationaux de Maîtrise d'Œuvre Urbaine** qui se tiendront à Cergy en 2015 feront travailler une centaine d'étudiants internationaux sur la question du **campus du 21^e siècle** : comment penser et construire le campus de demain, dans un contexte de concurrence internationale accrue pour les meilleurs profils et de développement des cours en ligne massifs ?

Missions

1. Le stagiaire aura pour mission de produire un « **cahier d'inspiration** » rassemblant études, exemples, bonnes pratiques, idées etc... et de formuler des propositions pour alimenter ces différents projets qui concourent tous à améliorer les capacités et la qualité de l'accueil des étudiants. Il devra donc à la fois effectuer un travail de veille et de benchmark sur les thèmes suivants :

- **la ville campus** : typologie d'événements, d'équipements et modalités de gouvernance permettant de favoriser la qualité et l'attractivité d'un pôle d'enseignement supérieur ;
- **la ville créative**, ou comment favoriser les fertilisations croisées entre les différents acteurs créatifs et entrepreneurs du territoire ? Cet enjeu sera traité sous plusieurs angles : quel aménagement et quel urbanisme pour accueillir et stimuler ses forces créatives et entrepreneuriales, du territoire ? Quelle animation des réseaux, comment provoquer les rencontres ?

Au-delà de ce travail théorique, le stagiaire devra **formuler des propositions opérationnelles** qui permettront de passer du diagnostic et des préconisations des études réalisées à un **véritable plan d'action opérationnel** (sur un ou plusieurs chantiers/objectifs à définir ensemble).

Le cahier d'inspiration servira également à alimenter plusieurs projets connexes : celui d'une Cité de l'innovation et de l'entrepreneuriat, centralisant les ressources et équipements du territoire pour les entrepreneurs, y compris entrepreneurs étudiants et celui de la Cité Universitaire Internationale.

2. Le stagiaire sera en outre chargé de la **création d'un guide des ressources offertes par le campus aux entreprises** : les entreprises locales, et notamment les PME, connaissent mal les établissements, formations et laboratoires de recherche ou les modes de collaborations qui peuvent exister. Elles ne peuvent donc pas s'appuyer sur ces ressources pour développer leurs projets. L'objectif serait donc de procéder à un inventaire des formations, des axes de recherche et des dispositifs de collaboration afin d'établir un guide pratique à destination des entreprises.

3. Enfin, le stagiaire participera au **développement d'autres outils de communication pour valoriser le campus cergypontain**. En effet, un positionnement marketing a été défini, celui d'« Open Campus », et un ensemble d'actions à mener en 2014 doivent participer à installer cette marque territoriale du campus. Dans ce contexte, le stagiaire participera à **la refonte des pages « Etudier » du site internet de la Communauté d'agglomération** (participation à la conception des pages et préparation de leur contenu).

Profil recherché

- Cette offre s'adresse aux étudiants de Master 1 et 2.
- Le parcours de formation du stagiaire lui aura permis d'acquérir de solides connaissances dans le domaine du développement des territoires et dans les grands enjeux de l'aménagement et de la gestion des territoires.
- Le stagiaire devra également :
 - Etre curieux ;
 - Faire preuve d'initiative ;
 - Avoir de bonnes capacités rédactionnelles.

Informations pratiques

L'étudiant sera rattaché au pôle développement économique, emploi et innovation de la Communauté d'Agglomération, et sera en contact avec les équipes du pôle communication, du pôle sport, loisirs et jeunesse et de la cellule stratégie urbaine et territoriale.

Le stage peut commencer rapidement et devra commencer au plus tard en juin.

Durée : Le stage sera d'une durée de 4 à 6 mois.

Lieux : Le stage se déroulera dans les locaux de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, à proximité immédiate du RER A – Cergy Préfecture.

Rémunération : gratification + restauration au self le midi + 50% des frais de transport.

Contact :

Amarine NABI
Chargée de mission Enseignement supérieur
Pôle Développement économique, emploi et innovation
Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Email : amarine.nabi@cerypontoise.fr
TEL. : +33 1 34 41 93 97